

J1J-Journaliste d'un jour

Éducation

Quand les lycéens font l'Europe

Paul Vonthron, et son professeur François Dillmann ont participé à l'opération « Lycée d'Europe » organisée à l'occasion de la présidence française de l'Union Européenne. Une opportunité exceptionnelle offerte aux lycéens des États membres de faire l'Europe.

Par **Nathalie JOUSSE-NIANG** - 07 juin 2022 à 18:46 - Temps de lecture : 3 min



Comme on le sait, pour la première fois depuis 14 ans, la France assure depuis le 1^{er} janvier la présidence du Conseil de l'Union Européenne. Pour marquer l'événement, le ministère de l'Éducation nationale a lancé [« Lycée d'Europe »](#), une opération d'envergure visant à faire travailler ensemble les jeunes générations, et les faire réfléchir à la construction d'une société européenne. Plus de 80 lycéens et 30 professeurs des 27 États membres y ont participé. Et Paul Vonthron, lycéen de 1^{re} en section euro-anglais au lycée Camille-Sée à Colmar, a eu la chance d'être de l'aventure, et d'y représenter la Région Grand-Est. Il a été choisi pour son sérieux par son professeur d'histoire-géo, François Dillmann, [un habitué des projets internationaux](#), qui faisait partie, avec trois autres professeurs, des encadrants de cette ambitieuse initiative : « On a commencé en mars 2020 à réfléchir en amont à cet événement, avec mes collègues de l'académie de Strasbourg, Mélanie Christophe et Édith Weber, et Sébastien Jung, de Créteil. »

« J'ai été surpris d'apprendre que les éco-délégués, ça n'existait qu'en France »

Tout a commencé par un travail en visio avec des jeunes de toute l'Europe, lors d'ateliers pendant les vacances de février, tous les après-midi. Au départ, cela devait se passer à Strasbourg, mais le Covid une fois de plus a changé la donne...

« Moi j'ai travaillé avec une quinzaine de personnes de toute l'Europe sur le thème « Préserver l'environnement », raconte Paul. On a étudié le grand hamster d'Alsace, qui est une espèce parapluie. A partir de ce cas, on a réfléchi sur les effets des activités humaines sur l'environnement avec des experts, et on a rédigé ensemble 18 résolutions. On a échangé en français, il y avait des Lituaniens, des Slovaques, c'était très intéressant. J'ai été surpris, par exemple,

d'apprendre que les éco-délégués, ça n'existait qu'en France. Je leur en ai parlé, ils ont trouvé ça super. Certains voulaient le proposer dans leur lycée ! »

L'enseignant colmarien a, lui, travaillé avec un groupe d'élèves sur les enjeux frontaliers en Europe, quand d'autres se sont concentrés sur les lieux de mémoire ou les mobilités. Une belle énergie a été déployée par tous les participants qui ont réalisé un musée virtuel mettant en perspective les éléments d'une histoire commune, une application consacrée aux mobilités scolaires ou encore une carte interactive.

« Le but c'était aussi de donner des outils aux collègues de l'Europe pour des pratiques pédagogiques innovantes »

« C'était vraiment très riche, s'enthousiasme François Dillmann, infatigable défenseur des échanges européens. Le but c'était aussi de donner des outils aux collègues de l'Europe pour des pratiques pédagogiques innovantes. »

La fête s'est poursuivie à Paris du 8 au 10 avril, où tous les participants ont pu présenter le fruit de leur travail au ministre de l'Éducation nationale d'alors, Jean-Michel Blanquer. « Il a pris son temps pour écouter chacun, ça l'intéressait vraiment !, se souvient Paul. Mon groupe lui a lu cinq des clauses qu'on avait écrites, et il a dit qu'il voulait s'en inspirer. » [Le nouveau recteur de l'académie de Strasbourg, Olivier Faron](#), était aussi présent. Le groupe a ensuite visité l'Assemblée nationale, et a été reçu à l'ambassade de Suède.

« On a vraiment vécu une expérience exceptionnelle, insiste François Dillmann. On a échangé avec des ambassadeurs, des députés européens. L'idée ça serait que ce ne soit pas un « one shot », mais que chaque pays qui préside le Conseil de l'UE s'approprie ce projet. Il faut que d'autres personnes le vivent ! » C'est la République tchèque qui prendra la présidence au 1^{er} juillet.